

Sujet : [INTERNET] Consultation publique méthaniseur Héric

De : [REDACTED]

Date : 09/04/2024 18:29

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur Le Préfet,

Vous trouverez ci-joint notre contribution à la consultation publique pour le projet de méthanisation : Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - N° 2024/ICPE/043.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de notre considération.

Pour Grand-Auverné Environnement.

[Soutenez notre récolte de fonds contre la carrière de Grand-Auverné](#)

[Adhésion](#)

[fb](#)

[Site](#)



-- Pièces jointes : -----

Participation consultation publique me_thaniseur He_ric .pdf

30 octets



Grand-Auverné Environnement
Anciennement Association pour la protection du Sud
de la commune de Grand-Auverné)
Créée le 22 décembre 2004 sous le n° 044 100 57 17
La Bauche
44520 Grand-Auverné

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Grand-Auverné, le 9 avril 2024

Monsieur le Préfet,

L'association Grand-Auverné Environnement, membre du collectif Eau-s'cours qui se mobilise depuis plusieurs années pour la protection de la qualité de l'eau distribuée par le captage du Plessis-Pas-Brunet, souhaite apporter sa contribution.

La très mauvaise qualité de l'eau issue de ce captage a déjà fait l'objet d'une interdiction de consommation en 2023 et aussi d'une dérogation concernant les pesticides. Les actions à mettre en œuvre pour améliorer cette qualité demandent déjà tellement d'investissements tant financiers que humains, qu'il serait tout à fait déraisonnable et absolument pas concevable de rajouter un autre risque de pollution. D'autant que le porteur de ce projet « GAEC du Soleil Levant » a déjà fait l'objet d'accidents liés à ses installations de méthanisation : pollution de rivières et explosion. De plus, l'épandage des digestats prévu sur la zone de captage comporte des risques majeurs de pollution.

Par ailleurs, la proximité de sites naturels suivants, nous pose question et nous inquiète fortement :

- Le Canal de Nantes à Brest à 1,2 km à côté de l'Ecluse du Pas d'Héric,
 - la Vallée et Marais de l'Erdre à 1,7km, zone natura 2000,
- ainsi que celle des habitations situées à tout juste 200 m.

Avec tous ces projets de méthanisation, ce sont de plus en plus de terres agricoles du département qui se voient être réservées à alimenter ces usines à gaz alors qu'à l'origine ils étaient destinés à être nourris par des déchets. Les terres agricoles doivent être consacrées à l'agriculture vivrière pour nourrir la population et non pas pour produire de l'énergie.

Nous vous demandons l'arrêt de ce projet et d'émettre un avis défavorable.

Association Grand-Auverné Environnement.

Sujet : [INTERNET] Non au projet de methanisation

De :

Date : 09/04/2024 19:13

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Avis défavorable au projet de methanisation d'heric

Je soutiens une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement et non une agriculture energetique basée sur les profits !

Cordialement

[Yahoo Mail : Recherchez, organisez, maîtrisez](#)

Sujet : [INTERNET] avis CP_SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE

De :

Date : 09/04/2024 21:17

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

suite à la consultation du projet ,des avis des communes avoisinantes,des avis du voisinage travaillant au quotidien avec les agriculteurs,à qui il est demandé d'être plus blanc que blanc ,ayant visité des sites de méthanisation approximités parfois d'une maison d'habitation,je n'ai observé aucune odeur ,le digestat est inodore ,c'est un vrai terreau.

Concernant la trafic routier dont il est question sur cette route, il ne me semble pas que ce soit lié au Gaec mais plutôt à la mise en place d'une déviation durant plusieurs mois et à notre civilité sur les routes .

Ce projet est favorable à la diminution des intrants chimiques sur les cultures ,le digestat est le résidu naturel , donc mieux pour l'environnement et notre santé .

Concernant le Co2,la méthanisation reste une alternative très sérieuse pour diminuer le bilan carbone français et surtout rendre une part d'indépendance à la France dans sa consommation de gaz et par ce fait protéger notre couche d'ozone, produire français .

Dans ce projet ,ce ne sont pas nos impôts mais une entreprise agricole privée qui investit,crée de l'emploi ,installe des jeunes et permet de maintenir notre souveraineté alimentaire.

Quelle entreprise investirait pour ne pas avoir de retour sur investissement ?

J'ai confiance dans la gestion de ce projet et son exploitation.

J'ai confiance dans la prise en compte des remarques , de la part des porteurs du projet,qui sauront s'adapter .

J'ai confiance dans leur respect de l'environnement et des personnes.

Cdlt

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Projet Usine de méthanisation sur la commune d'Heric

De : ...

Date : 09/04/2024 21:23

Pour : contact.mairie@heric.fr, pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonsoir.

Je vous adresse ce mail dans le cadre de la concertation sur le projet d'usine de methanisation sur la commune d'Heric.

J'y suis personnellement opposée. En effet une usine de methanisation implantée à proximité d'habitations et au profit d'une exploitation agricole déjà inscrite dans des pratiques auxquelles je n'adhère pas me semble une aberration écologique de plus.

Par ailleurs la qualité de vie des Hericois est déjà très impactée par la voie départementale qui traverse son bourg, son antenne relais qui diffuse de la 5G au cœur du bourg et en proximité immédiate d'habitations. Une politique qui se veut moderne mais qui tourne le dos aux besoins des générations futures et de la nature, lasse déjà une partie des Hericois. Ce projet serait une étape de plus vers une société qui fonce dans le mur et dont je ne veux pas pour mes enfants.

Merci donc de prendre un compte mon avis clairement défavorable à ce projet.

Cordialement.

Sujet : [INTERNET] AVIS DEFAVORABLE PROJET METHANISATION HERIC LA CORMERAIS

De :

Date : 09/04/2024 21:33

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Dans le cadre de la consultation publique, je vous prie d'enregistrer mon avis défavorable contre ce projet de méthanisation.

En effet grâce à de nombreuses études, nous connaissons désormais les nuisances apportées par la méthanisation telle qu'elle est prévue pour ce projet :

- pollution des eaux souterraines et de surfaces causée par l'épandage des digestats concentrant de nombreuses molécules néfastes à la potabilité de l'eau (nitrates phosphore azote résidus de molécules médicamenteuses et de métaux lourds...). Il faut rappeler ici la forte proximité du captage du Plessis Pas Brunet, déjà fort pollué et nécessitant de multiples traitements pour proposer une eau potable (parfois elle ne l'est pas malgré tout) aux habitants

- terres agricoles utilisées pour les cultures à vocation énergétique CVE en raison d'un projet surdimensionné puisque les effluents de l'exploitation agricole ne suffiront pas à alimenter le processus. Consacrer des bonnes terres arables à ces cultures au lieu de les consacrer à des cultures pour nourrir l'homme est contraire aux engagements de souveraineté alimentaire pris par le gouvernement. J'ajoute que ces cultures, n'étant pas directement consommées, sont le plupart du temps soumises à de multiples traitements chimiques, risque supplémentaire de pollution de l'eau et de l'air

- émissions de méthane, gaz à effet de serre très puissant, dues à des fuites, ceci étant systématiquement constaté sur ce type de structure lorsque des relevés sont effectués

- émission d'odeurs fort désagréables

- nuisances sonores et pollution de l'air créées par la circulation de poids lourds et tracteurs engendrée par les apports de matières et les épandages

Il est à noter que ces 3 derniers paramètres sont essentiels quand on connaît le lieu d'implantation de ce projet, au milieu de plusieurs hameaux habités, et notamment le lieu-dit de La Cormerais qui subit déjà les nuisances de cette grosse exploitation déjà très polluante. La vie des habitants de ces hameaux va vite devenir insupportable, connaissez-vous les odeurs de surface des épandages?

Enfin, il ne s'agit plus d'agriculture mais de production d'énergie, au milieu de zones habitées. Il serait temps de réfléchir collectivement sur le devenir de nos territoires ruraux, qui, si l'on n'y prend garde, ne serviront qu'à fournir de l'énergie plutôt que de fournir de l'alimentation.

Si l'on peut considérer que la production photovoltaïque n'a pas d'impact négatif sur la vie des résidents, il n'en sera bien sûr pas de même pour une production par méthanisation.

Pour toutes ces raisons, je répète mon opposition à ce projet.

Sujet : [INTERNET] Projet de méthaniseur au lieu-dit La Cormerais, commune d'Héric

De : !

Date : 09/04/2024 21:35

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de noter mon opposition au projet de méthaniseur sur la commune d'Héric, pour les raisons suivantes.

les nuisances sonores et olfactives semblent vraiment pénibles pour la population voisine. Pas de chance pour eux !

Par ailleurs, la culture de ces plantes pourrait ne présenter aucun danger car elles sont beaucoup moins traitées qu'une culture classique et cela semble donc adapté au fait que ces cultures soient sur la zone de captage de Nort Sur Erdre. Cependant je pense que votre souhait d'encourager l'écologie pourrait être sensible à notre constat. Notre lieu de vie est à côté de quelques hectares cultivés pour la méthanisation. Jusque là, pas de souci. Cependant, d'année en année, nous constatons que ces plantes essaient sur notre terrain et sur le bord du canal de Nantes à Brest. Les plantes cultivées seraient peut être trop invasives. Ces plantes n'apportent rien au niveau bénéfice pour les abeilles et cette année, il est constaté de nombreuses mortalités dues à la famine des abeilles. Et troisième point, il est triste d'assister à la récolte qui se fait dans une sorte de grande violence pour les plantes, la moissonneuse "crache" de la plante, un peu comme ces pauvres vaches en bâtiment avec robot de traite, qui "pissent du lait". Quel dommage que notre société continue à encourager le profit financier avec ces grosses machines qui ne respectent pas le vivant. J'aime à penser que quelque part, il existe encore des petites fermes de 25 hectares avec 25 vaches à cornes, à l'herbe, en monotraite avec un lait non allergique vendu à 60 centimes le litre par l'agriculteur qui tire un revenu confortable de plus de 2000 euros par mois pour lui. Alors je rêve qu'enfin cette course au "toujours plus" s'arrête grâce à de belles décisions de rendre la terre à des gens qui aiment le vivant et non à ceux qui prennent le vivant pour une "marchandise" qu'on utilise pour faire du profit.

Il est souvent évoqué les nuisances pour les riverains. Il est vrai que c'est plus simple quand tout cela est produit dans un pays lointain. Et là, c'est sous nos fenêtres. Il serait sympathique que parmi ces riverains, il y ait un élu. Peut être que l'avis "contre ce projet" aurait plus de poids. Nos avis "contre" auront bien peu de poids face à des rapports qui racontent que ce qu'ils veulent bien raconter. Posons-nous la question de notre "bonne conscience" vis à vis du vivant. Tout est si compliqué ! Et puis les bonnes idées d'aujourd'hui seront certainement considérées comme ridicules dans 10 ans, quand les dégâts seront faits. Il paraît également que parfois, l'organisme qui installe ces "usines" arrivent à ses fin en "piégeant" l'administration qui ne peut rien faire d'autre que d'accepter... Alors nous comptons sur votre vigilance et sur les études complémentaires prenant en compte les conséquences de ce genre de culture pour l'environnement et pour nos abeilles.

Souhaitant que cette contribution soit prise en compte, Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Accueil Site Nature, Accueil Pèlerin de Compostelle, Association Alnura Marcore,
Lieu cultivé en Biodynamie. Nort Sur Erdre.

Sujet : [INTERNET] Projet méthaniseur Héric et perturbation routière

De :

Date : 09/04/2024 21:43

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Je tiens à attirer votre attention sur un point non négligeable du projet d'unité de méthanisation, et de son emplacement.

Je vous demande d'être attentif et d'aller questionner les services recensant les accidents de la route. Malheureusement, déjà trop d'accident ont lieux sur ces axes routiers.

Combien d'accidents ont eu lieu sur ces trois points de croisements ? Passage obligé pour accéder au site du méthaniseur.

Veuillez trouvez en pièce jointe, pdf, le schéma et les lieux accidentogènes.

Merci d'en prendre note lors de votre réflexion.

Cordialement



— Pièces jointes : —————

Avis accidentogène.pdf

30 octets

Monsieur le préfet,

Je tiens à attirer votre attention sur un point non négligeable du projet d'unité de méthanisation, et de son emplacement.

Je vous demande d'être attentif et d'aller questionner les services recensant les accidents de la route. Malheureusement, déjà trop d'accident ont lieux sur ces axes routiers.

Combien d'accidents ont eu lieu sur ces trois points de croisements ? Passage obligé pour accéder au site du méthaniseur.



La Cormerais

44810 Héric



Partager



Enregistrer

Carte représentant le lieu d'accès du futur projet.

Légende :

	Carrefour D16 / D39 Dit Saint Anne	Accidents
	Carrefour D164 / D39 Lieu La félicière	Accidents
	D39 Lieu dit La Bouchonnerie	Accidents

Sujet : [INTERNET] FW: NON AU METHANISEUR À HERIC

De : '

Date : 09/04/2024 21:56

Pour : "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : '

Date : 09/04/2024 14:02 (GMT+01:00)

À : pref.icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Objet : FW: NON AU METHANISEUR À HERIC

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : '

Date : 05/04/2024 11:56 (GMT+01:00)

À : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Objet : NON AU METHANISEUR À HERIC

Monsieur le Préfet,

Je suis défavorable à la construction d un grand méthaniseur sur la commune d Héric.

Avec le réchauffement climatique les pollutions sont partout, dans l air, dans l eau potable, dans nos terres, dans les rivières et le Canal est seul seulement à 1 km du projet.

STOP À TOUS CES GRANDS PROJETS NUISIBLES ET DANGEREUX

Vous avez le pouvoir de dire NON, de protéger la population. Nous sommes déjà tous touchés par les inondations, l érosion sans oublier, et c est le plus grave, les problèmes de santé de nos enfants et petits enfants.

Quelle tristesse de ne plus voir les vaches dans les prés, avec les méthaniseurs elles restent à l'étable

Quelle viande allons nous manger demain.... et les terres polluées par le digestat, nous savons tous que le digesteur est un bain de bactéries et de résidus médicamenteux.

Monsieur le Préfet je suis une mamie très inquiète sur l'environnement. Nous devons mettre des limites en ce qui concerne notre alimentation et protéger au maximum la terre qui nous nourrit tous. Ce sont deux éléments que nous pouvons contrôler.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Sujet : [INTERNET] Projet Méthanisation sur Heric - 200 colonies d'abeilles dans un rayon de 5km!!!

De : .

Date : 09/04/2024 23:52

Pour : pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonsoir,

je viens d'apprendre qu'un projet de méthanisation allez peut-être voir le jour sur ma commune à proximité de mes ruchers.

la situation est simple j'ai plus de 200 colonies d'abeilles à moins de 5 km à vol d'abeille de ce projet. Le risque est énorme pour moi car bon nombre de projets de ce sens ont été déjà menés en France et ont eu des impacts catastrophiques sur la faune et la flore et sur les abeilles par conséquence.

je suis bien évidemment **contre ce projet** et s'il devait voir le jour ce serait une catastrophe pour la biodiversité locale, pour la préservation de mes colonies d'abeilles.

je suis bien évidemment à votre disposition pour échanger sur ce sujet et vous expliquer en quoi les abeilles seront impactées par la présence de ce projet

Pour information je n'ai été mis au courant de cette enquête que le 8 Avril avec une dead-line au 11 Avril.

Une absolue aberration.

